AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_20-DE
Reçu le 19/02/2019

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 février 2019

2019-1-20

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
St Romain St Clément

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
01 février 2019

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 27
Pouvoirs : 10

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGEIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,

Absents et excusés : Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,

Pouvoirs : Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGEIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT), Alain GARNAUD (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

---

4 parcours sportifs et de santé : Plan de financement et sollicitation des financeurs

Type de projet :

- Création de 3 parcours sportifs et de santé (Saint-Jean de Côle, Nantheuil et Thiviers)

Lien de ce projet avec le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2018 - 2020 de la CDC Périgord-Limousin, validé par ses élus communautaires en janvier 2018

Ce projet figure au sein de ce PPI 2018 – 2020, dans la catégorie « Projets à engager»

Sites concernés par ces parcours sportifs et de santé:

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_20-DE
Reçu le 19/02/2019

Nature de dépenses (Travaux, fournitures, services)	Dépenses HT	Mode de financement	Montant
Création parcours sportif et de santé à St Jean de Cole	45 875	Etat (DETR 2019)	36 457,75
Création parcours sportif et de santé à Thiviers	31 402	CD 24	37 500.00
Création parcours sportif et de santé à Nantheuil	36 402	Auto financement (CCPL)	71 873.25
Modernisation parcours sportif et de santé à Jumilhac le Grand	22 152		
Imprévus	10 000		
TOTAL (en € HT)	**145 831**		**145 831**

- Saint-Jean de Côle : la voie verte et le site de l'ancienne gare de marchandises
- Nantheuil : le plan d'eau + liaison vers le parc municipal de Thiviers via chemins PDIPR
- Thiviers : le parc municipal + liaison vers le plan d'eau de Nantheuil via le camping
- Jumilhac le Grand : parcours sportif en contrebas du château

Maître d'ouvrage de l'opération : Communauté de communes Périgord-Limousin

Maître d'œuvre de l'opération : Communauté de communes Périgord-Limousin

Stade d'avancement de ce projet au 13 février 2019 :
- Conception des parcours désormais achevée

Présentation aux membres du Comité de Pilotage le Mercredi 23 janvier 2019
pour modifications / validations
- Elaboration du plan de financement de l'opération (voir ci-dessous)
- Sollicitation de l'aide financière des financeurs (en cours)

Ajustement des projets de parcours à réaliser avant lancement des consultations de marchés

Opération portant sur la création de 3 parcours sportifs et de santé et la modernisation d'un parcours déjà existant :
Plan de financement de l'opération à date du 13 février 2019
(avant lancement des marchés publics de travaux, fournitures, services)

Commentaires: incertitudes à ce jour concernant le financement de cette opération par l'Europe et la Région Nouvelle Aquitaine.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_20-DE
Reçu le 19/02/2019

=> Europe et Région Nouvelle Aquitaine non intégrés A CE JOUR dans ce plan de financement MAIS seront néanmoins sollicités financièrement.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,
31 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions :

- ***VALIDE le plan de financement prévisionnel de cette opération, présenté ci-dessus***
- ***AUTORISE son président à solliciter les différents financeurs concernés, dans les conditions prévues au plan de financement***
- ***AUTORISE son président à signer tout document permettant d'engager ce projet***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication